

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 25 MARS 1920

G.-E. DION, Administrateur

Choses et Autres

(Léon du Lac)

Le journal

Nous lisons ce qui suit dans le *Patriote de l'Ouest*: "Vous pouvez presque juger du degré de réflexion d'un lecteur par le journal qui gagne ses préférences. Moins il est capable d'attention intelligente plus il choisira le journal à titres sensationnels énormes, le journal "à images et à ramages". Ce n'est pas une preuve d'intelligence supérieure de ne pouvoir lire que les grosses lettres, les potins, les faits divers et d'apprécier un journal à son épaisseur de papier.

Le régionalisme

Tel est le titre d'une belle conférence de l'abbé Maureault, p. s. s. donné sous les auspices de l'Institut canadien français.

L'abbé Maureault a traité ce sujet explosif avec largeur d'esprit et sang-froid. Le régionalisme est un sujet qui préoccupe beaucoup d'esprits.

Après avoir parlé de régionalisme étranger, le conférencier parle du régionalisme canadien. Il est né dit-il, au Canada vers 1909.

L'*Action Française* est le chef de l'école régionaliste. Le conférencier dit aussi que ce mouvement n'a pas tardé de susciter des adversaires.

Parmi ceux-ci l'abbé Maureault mentionne le fongeur et terrible écrivain de la Presse qui signe *Turc*.

L'abbé Maureault parle ensuite des écrivains et des œuvres régionalistes. Entre autres il mentionne Blanche Lamontagne, André Jarret, A. J. Rivard, L'abbé Groulx.

De tous les ouvrages régionalistes l'abbé Maureault préfère *Chez nous* de M. Rivard, et les *rapailages* de l'abbé Groulx.

La conférence de l'abbé Maureault a été très goûtée et beaucoup appréciée. Cette conférence apportera dans la solution de ce problème qui préoccupe bien des esprits, un élément tout à fait nouveau et décisif.

Les journaux jaunes

L'autre jour je discutais sur ce sujet avec un individu qui me disait que l'*Action Catholique* et le *Droit* étaient des journaux jaunes.

Alors je lui demandai ce qu'il entendait par le jaunie.

Un journal jaune, dit-il, c'est celui qui remplit ses colonnes de photographies et de gravures, ou l'*Action Catholique* et le *Droit* reproduisent très souvent des photographies et des gravures. Donc... et la conclusion venait tout naturellement.

Alors j'avais justement décopé de l'*Evangeline* un magnifique petit article de M. A. N. Roy sur le jaunie. Je lui lus le paragraphe suivant: "Oh, celle-là (la presse jaune) ne parlera pas de l'état de la religion! Non pas que la chose importe, mais pour cette raison bien plus grave qu'il y a sur les listes d'abonnés les noms de maintes personnes pieuses, que les paroles froisseraient et c'est peu prudent de froisser les clients. En politique elle ne sera d'aucun parti, non par esprit d'indépendance mais afin de pouvoir toujours tendre la main au parti le plus payant.

D'ailleurs ce sont là choses secondaires. Ce qu'il importe

plus belles figures de l'Ouest-Canadien. On lit dans le *Saint-Laurent* du 11 mars, une lettre du député de Témiscouata M. C. A. Gauvreau, adressée au Gérant-général du *Témiscouata*, M. C. A. Stewart, pour lui demander de changer ce nom baroque en *Saint-François*, ancien nom de la station qui porte aujourd'hui le nom de Whitworth.

M. Stewart a répondu à M. Gauvreau — en français s'il vous plaît, — qu'il ne pouvait faire ce changement, pour deux raisons. D'abord on a changé le nom de *Saint-François* en Whitworth, afin d'éviter toute confusion, car plusieurs autres endroits du chemin de fer étaient dénommés de ce nom. Ensuite cela occasionnerait de grandes dépenses pour le changement des tarifs et des formules imprimées à l'avance.

Il faut avouer que les raisons de M. Stewart sont assez bonnes, mais je crois qu'avec un peu de bonne volonté ce changement pourrait se faire sans trop de dépenses, car c'est surtout cette dernière raison qui vaut. Quant à la première raison, il faut avouer qu'elle n'a pas grande valeur. En effet ce village est aussi connu sous le nom de *Saint-François* que sous le nom de Whitworth.

Les trois-quarts des lettres adressées aux habitants de cette localité, sont adressées à *Saint-François* de Témiscouata.

Il n'y a pas à s'y tromper, car il y a pas une seule station sur le chemin de fer du Témiscouata qui porte le nom de *Saint-François*.

De plus quand on parle de *Saint-François* de Témiscouata, on ne parle pas de *Saint-François* Xavier de la Rivière-du-Loup, ni de *Saint-François* de Madawaska. Il suffit de connaître un peu de géographie.

Absolument il ne doit pas y avoir dans notre région de ces personnes qui disent indifféremment Rimouski pour Chiquitimi, Joliette pour Nicolet, Témiscouata pour Madawaska.

Quoiqu'il adienne de ce changement si désirable et si désiré — j'en ai déjà parlé dans une chronique antérieure — il convient de féliciter chaleureusement M. Gauvreau pour son grand dévouement à la cause française dans notre province.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, invité à un dîner-causerie du Club Canadien au Château-Frontenac de Québec, a fait une magnifique conférence sur l'union nécessaire entre les races de notre pays, le Canada.

Le discours prononcé par Sa Grandeur en cette occasion est une pièce qu'il faudra lire et relire souvent. On en trouvera le texte presque complet dans le *Soleil* du 12 mars dernier.

Le même journal dans un bel article de rédaction résume la carrière épiscopale de l'illustre archevêque de Régina en ces quatre mots: "Saint apôtre, patriote ardent."

Apôtre saint, Mgr Mathieu l'est en effet. Il y a déjà sept ans qu'il a quitté sa province et son vieux séminaire de Québec, où il avait passé les soixante premières années de sa vie. De

puis sept ans il est le chef spirituel d'une province anglaise. Là il a conquis tous les cœurs et tous les esprits. Il est tout à tous. Comme l'apôtre Saint-Jean sa doctrine se résume aussi: "Aimez-vous les uns les autres."

Mgr Mathieu est aussi un patriote. Il aime sa vieille ville de Québec, sa race et sa province. Il travaille de toutes ses forces à faire respecter les droits du français dans ces contrées lointaines. On sait tout ce qu'il a fait pour la langue française dans la Saskatchewan.

Avec son patriotisme éclairé et son esprit de charité, Mgr Mathieu a conquis l'estime et la considération de tous les citoyens de sa province d'adoption et du pays tout entier.

VIENDE PARAITRE
Quatre-vingts pages remplies d'articles d'une lecture aussi agréable qu'utile.

Honorable Thomas Chapais donne la fin de son étude sur le *Comité des Griets* de 1828. Il nous montre l'attitude de la métropole anglaise vis à vis la colonie sur une question qui intéresse tous ceux qui s'occupent d'affaires publiques et d'histoire.

Le révérend Frère Marie Victorin nous donne la première de ses délicieuses *Croquis laurentiens*. Il nous transporte aux Iles-de-la-Madeleine, possession lointaine de notre Province; il nous peint les mœurs des Madelinots, leur langage savoureux, le charmant coin de terre où vivent de bons Acadiens.

Cinquantième de Sainte-Benoîte. L'occasion de beaucoup d'articles dans les revues européennes.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00

Actif total, au dela de \$34,000,000.00

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston

F. H. Bourgoin, gérant local.

français dans les universités anglaises et surtout à l'Université de St-François, Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse).

La chronique de Laval, la Bibliographie canadienne, les notes et documents, le lexique canadien français complètent le numéro.

Le numéro 35 sous, dans les dépôts de journaux. Abonnement: \$3.00; caissier postal 218, Québec.

Cesser d'aimer c'est cesser de voir le monde et le beau.

Avis Important

Ministère des Finances Dominion du Canada

Impôt sur le Revenu

Faites votre déclaration sans retard

Toutes les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:

Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné \$1,000 ou plus.

Toutes autres personnes qui, durant l'année civile, 1919, ont touché ou gagné \$2,000 ou plus.

Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé \$2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

1ère Catégorie

Formules à employer pour préparer les rapports requis le ou avant le 31 mars 1920.

Les fiduciaires, exécuteurs, administrateurs, agents ou curateurs, et syndicats doivent faire usage de la formule T 3.

Les patrons, pour la déclaration des noms de tous les directeurs, fonctionnaires, agents ou autres employés, et des montants qui leur ont été payés, doivent faire usage de la formule T 4.

Les corporations et les compagnies par actions, pour la déclaration de tous les dividendes et bonus payés aux actionnaires et membres durant 1919, doivent faire usage de la formule T 5.

NOTE—Les personnes faisant affaire en société doivent faire rapport de leur revenu individuellement sur les formules T 1 ou T 4.

PÉNALITÉ

Toute personne tenue de faire déclaration et qui manque de le faire dans le temps établi pour cette fin est passible d'une amende de \$10.00 pour chaque jour de défaut—et toutes ces amendes seront imposées et perçues de la personne qui doit soucrire la déclaration, de la même façon que les taxes sont imposées et perçues.

Le temps est limité

Toutes les personnes de la 1ère catégorie doivent produire leur rapport le ou avant le 31 mars 1920.

Toutes les personnes de la 2ème catégorie ci-dessus doivent produire leur rapport le ou avant le 30 avril 1920.

Instructions Générales

Procurez-vous les formules nécessaires chez les inspecteurs ou sous-inspecteurs de l'impôt ou maires de poste.

Lisez attentivement toutes les instructions portées sur chaque formule avant de la remplir.

Affranchissez les lettres et documents que vous envoyez par la poste aux inspecteurs de l'impôt.

Faites vos rapports promptement et évitez les amendes

Adressez-vous à l'inspecteur de l'impôt pour votre district

ST. JOHN, N.B.

R. W. BREADNER, Commissaire de l'impôt.

"L'ENNEMI A GOMBATRE"

UNE LIGUE NATIONALE, SOUS L'EGIDE DU SACRÉ CŒUR, CONTRE LES SOCIÉTÉS SECRÈTES CONDAMNÉES

Selon la demande d'un bon nombre de correspondants et à la suggestion de plusieurs de nos confrères de la presse, le *Ralliement catholique et français en Amérique* a cru devoir publier en brochure, parmi ses éditions régulières, les intéressantes études, antimaçonniques que lui avait fournies, pour le Croisé, M. Louis Hacault, publiciste catholique du Manitoba. Elles furent d'abord insérées au bulletin du "R. C. F. A.", dans ses livraisons d'octobre 1919 à janvier 1920, inclusivement, à titre de "Manuel des Franc Catholiques".

Cela forme une gracieuse plaquette de cent (100) pages, où, nous assure "l'avis aux lecteurs", l'auteur "a résumé, avec un art consciencieux, les notions abondantes et fort précises qu'il a pu acquérir de la congrégation maçonnique mondiale. Il la connaît d'au tant mieux qu'il a mené contre elle, depuis près de cinquante ans qu'il la dénonce et la poursuit, comme le pire ennemi social et religieux des disciples du Christ Jésus, la guerre active et sans merci d'un bon soldat du Sacré Cœur".

Cet historique de la France-Maçonnerie universelle, depuis ses origines, six cents ans avant Jésus-Christ, avec ses évolutions successives, jusqu'à ses avatars et à ses conspirations odieuses de nos temps actuels, est passablement complet, en sa brièveté, et fort bien documenté.

Il apparaît comme le travail du genre le plus fouillé, le plus limpide à la fois et le plus populaire, qui ait encore été offert en notre pays.

Il ne saurait manquer d'être utile à tous, pour rectifier quantité d'idées fausses, au de préjugés savamment entretenus par les sectes sataniques, afin d'empêcher les "profanes" de voir la conjuration maçonnique sous son véritable jour, et pour les induire à dédaigner de la combattre, sans relâche et sans faiblesse, comme il faudra qu'elle le soit, si la civilisation chrétienne doit échapper aux entreprises ruineuses de cette "armée de Satan".

Ce voluminet sera spécialement d'un grand secours à notre jeunesse étudiante des écoles et des collèges, pour la prémunir contre des séductions qui la guettent de toutes parts, et qui mettraient dans le plus grave péril le dépôt sacré des traditions de sa foi et de sa race.

Au procès du Maçonisme, si vigoureusement instruit par M. Hacault, en 85 courtes pages, s'ajoutent, comme supplément, les "Statuts et Règlements de la Ligue franc catholique : association antimaçonnique au Canada" naguère fondée à Québec.

Historique et Statuts ont été honorés d'une haute approbation, sous forme d'autorisation à publier, de la part de Son Éminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec. Ce "Manuel des Franc Catholiques" est en vente aux bureaux du Croisé—Secrétaire général du "Ralliement C. F. A.", No 6, rue Jeanne d'Arc (Casier, No 126, et téléphone 1551) Québec. Prix, dix (10) sous l'unité, et 12, par poste ; à la donzaine, \$1.00, et au cent, \$7.50, frais d'envoi en plus, soit \$1.15 ou \$8.00, selon le cas.

Dans une chambre d'hôtel à la campagne :

Le voyageur. voyant deux souris dans un coin.—Garçon, garçon !

Le garçon.—Quoi M'sieu ?

Le voyageur.—Donnez-moi une autre chambre.

Le garçon.—Pourquoi ?

Le voyageur.—Il a deux souris qui se battent dans le coin !

—Pour 40 sous on ne peut pas vous donner un "combat de taureaux".

La MUTUAL LIFE OF CANADA n'a pas de supérieure en paiement de dividendes aux assurés.

La bonne renommée DES PILULES ROUGES

Dyspepsie nerveuse

À l'âge de quatorze ans ma mère me fit prendre des Pilules Rouges parce que je souffrais de grande faiblesse, que ma digestion était mauvaise, que j'avais de gros maux de tête, des gonflements, que j'étais nerveuse et que je dormais peu. On appelait mon cas "dyspepsie nerveuse". Ma santé s'est remise complètement et je suis la petite mère la plus heureuse et la mieux portante. Mes deux enfants sont gras et en bonne santé. Je fais tout mon ouvrage de maison sans aucune fatigue et si je jouis maintenant d'une bonne santé je sais que je le dois aux Pilules Rouges.—Mme Léo Gadoua, 15, rue Remsen, Cohoes, N.-Y.

Faiblesse, Maternité redoutée

Quelques mois avant la naissance de mon dernier enfant, j'avais à peine la force de faire un peu de mon ménage et les douleurs de dos et de reins m'incommodaient beaucoup. Je perdais l'appétit et la faiblesse me donnait souvent mal à la tête. On m'enseignait les Pilules Rouges qui eurent vite augmenté mes forces et ce que je ressentais de mal disparut. Tout alla bien par la suite, Mme Fred. Caron, Cap de la Madeleine, P. Q.

Accident Fâcheux

Après une forte grippe, alors que je m'attendais à une prochaine maternité, je fus d'une faiblesse si grande que mon médecin désespérait presque de mon cas. Je souffrais nuit et jour et les points m'étouffaient; aussi l'accident redouté arriva et me mit dans un état que je ne saurais décrire. Dans ma famille on s'était déjà servi des Pilules Rouges avec succès. Je décidai moi-même d'en prendre. Je leur dois le retour de mes forces.—Mme J.-B. Chayer, 15, rue Huron, Montréal.

Rendue très faible par la grippe

La grippe espagnole dont je fus atteinte m'avait laissée avec des maux d'estomac, de reins, de tête et très nerveuse. On appelait mon cas "débilité générale." Des femmes, qui voyaient mon état pitoyable, me conseillèrent les Pilules Rouges que j'ai prises. Je suis maintenant bien portante, grâce à leurs bons effets. Aussi je les conseille à mon tour comme souveraines pour les femmes faibles et souffrantes. Mme Béatrice Adard, 22 Doodge, Lowell, Mass.

FAIBLESSE,

DOULEURS DE TOUTES SORTES



Mme ERNEST CHARETTE

Les Pilules Rouges étaient le remède favori de ma mère et c'est elle qui me les a recommandées. Elles m'ont guérie de faiblesse générale, de mauvaise circulation, de douleurs internes et de toutes sortes de malaises. J'avais commencé à travailler trop jeune et la solide constitution que je paraisais avoir n'avait cependant pu soutenir. Aujourd'hui que j'ai le moyen de me refaire rapidement des forces nouvelles par l'emploi des Pilules Rouges, je me propose bien d'en prendre avant de me laisser abattre pour que l'anémie ne m'atteigne pas.—Mme Ernest Charette, 1, rue Congress, Cohoes, N.-Y.

Anémique et chétive

Avant mon mariage, j'étais anémique et si chétive que l'on aurait dit que je n'avais pas une goutte de sang. Pendant deux ans, ma famille eut des craintes. J'avais déperdi et il me restait juste la force de marcher. Si je montais un escalier, j'étais prise de palpitations et obligée de me reposer. Tous les membres me faisaient mal. Un jour, mon médecin me conseilla de prendre des Pilules Rouges et ce fut ce qui me fit le plus de bien. Dans un an je me suis fait une bonne santé que j'ai conservée et dont je jouis encore aujourd'hui.—Mme Jos. Mercier, 211, rue Prince-Edouard, St-Roch, Québec.

Faiblesse extrême

Deux maladies prématurées, à quelques mois d'intervalle seulement, m'avaient extrêmement affaiblie et avaient jeté le désordre dans tout mon système. Mauvaise digestion, constipation, maux de tête, vertiges, insomnies, voilà ce que j'avais à souffrir. J'étais depuis quatre mois dans cet état lorsque je décidai de prendre les Pilules Rouges sur les instances d'une voisine qui avait été guérie par ce remède. J'en prends depuis deux mois seulement et déjà je me sens bien.—Madame M. Houle, 10, rue Lévis, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

POMMES.--McIntosh Red en boîte de 96, 100, 113, 125, 138, 150, 163, 176

ONIONS.--British Colamba en sac de 100 livres. Ontario en sac de 75 livres

ORANGES.--Cal Naval en boîte de 80, 96, 100, 126, 150, 200, 216, 250, 288

Aussi Noix, Dattes, Figues, Pommes au quart

Prix donnés sur demande **KELLY & COLGAN**
15 North Wharf, ST-JOHN, N. B.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX
Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop.—SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fievreux.

Lisez "Le Madawaska"

S. LAPORTE PHOTOGRAPHE
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses
Poudre à développer. Pellicules ou Films
Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs.
Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

AGRANDISSEMENT
Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia
Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention

S. LAPORTE, Photographe,
EDMUNDSTON, N. B.

A VENDRE
Une bonne terre, l'Isle du Lac Baker est à vendre, formant une belle terre d'à peu près 150 arpents le tiers en culture et deux tiers en bois de bouleau. La récolte de l'année a rapporté douze tonnes de bon foin, 250 à 300 boisseaux d'avoine, 100 boisseaux de blé et 600 boisseaux de patates, elle contient aussi cinquante pommiers, une petite maison, une bonne grange un bon bateau pour traverser avec une corde de broche.
J'ai aussi à vendre une jument de six ans qui pèse 1450 lbs et une autre de douze ans de 1200 lbs.
S'adressez à D. Z. Daigle 5-2 m. p. Edmundston, N. B.

Ouverture
M. R. Jime, doit ouvrir un magasin de fruits et bonbons, tout près du pont, porte voisine de M. T. Boudreau, barbier. Vous pourrez vous procurer tout ce que vous désirez en fait de fruiteries, gâteaux, et sucreries. 42 6 m. p.

CARTES D'AFFAIRES

- Dr. OLIVIER J. COORMIER**
—Chirurgien-Dentiste—
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vésina chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal
EDMUNDSTON, N. B.
- CANADA HOTEL**
MICHEL GAGNON, PROP.
ANDERSON SIDING, N. B.
- Dr. E. R. KAY**
Chirurgien-Dentiste
Gradué de Philadelphie
Bureau dans le Nouveau Bloc David
Toutes sortes d'ouvrage dentaire promptement exécuté.
Téléphone No 21
EDMUNDSTON, N. B.
- Casier Postal "5" TEL. 28-4
MAX. D. CORNIER
R. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.
- Casier Postal "11" TEL. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.
- ALFRED ROY, B. A. Sc.**
Ingénieur Civil
72 Notre-Dame Est Edmundston, Montréal. N. B.

NOTICE
The Undersigned, desiring of forming a limited partnership under the laws of the Province of New Brunswick, hereby certify:
1. That the name of said partnership shall be "The general mercantile business";
2. That the general nature of the business to be transacted by such partnership is a general retail mercantile business;
3. That the names of all partners interested in the said partnership are as follows: Denis M. MARTIN, who resides at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Denis M. MARTIN, who resides at the Town of Ségona, in the said County of Madawaska, Merchants, the sum of \$2,000.00, and the said Denis M. MARTIN has contributed the sum of \$2,000.00, as capital to the common stock;
4. That the period at which the said partnership is to commence is the first of May, A. D. 1920, and the period at which the said partnership is to terminate is the 31st day of April, 1921.
Dated this 20th day of April, A. D. 1920.
WITNESSES
MAX. D. COORMIER DENIS M. MARTIN
FRANCOIS FRED COTE

NOTES LOCALES

L'honorable W. P. Jones, avocat de Woodstock, N. B., était de passage à Edmundston, cette semaine, et plaiderait avec l'avocat Cormier pour M. Lévis J. Cyr dans une cause d'expropriation de terrain par le Canadien Pacifique. Jugement a été réservé par le juge John L. Carleton, arbitre dans cette cause.

M. et M^{de} Denis B. Fournier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 16 Mars 1920 sous les prénoms de Joseph Lucien Gilbert. Parrain et Marraine M. Meddy Fournier et M^{lle} Anais Levesque, frère et tante de l'enfant. Porteuse M^{de} Frank Poitras.

Arrivé aujourd'hui un char de toute sorte de graines de semence. T. M. RIACHARDS, Edmundston, N. B.

M. Arthur Morin voyageur de la maison Turcotte de Québec est en ville dans l'intérêt de sa maison.

M. J. A. Morin, de Garthby, P. Q., marchand de bois et entrepreneur, est à Edmundston par affaires.

Mademoiselle PRINTEMPS arrive aujourd'hui au salon de Modes de M^{de} L. P. Fournier. Cette charmante demoiselle qui sera là aujourd'hui et les jours suivants pourra vous montrer un assortiment complet de hautes nouveautés pour les fêtes de Pâques. Modèles très exclusifs de chapeaux pour dames. Grands choix dans les formes et dans les garnitures. Aussi chapeaux pour fillettes. Ne manquez pas de venir faire connaissance avec Mademoiselle Printemps.

Cette semaine, devant le juge John L. Carleton, se plaiderait trois causes sous l'acte "Mechanic's Lien". M. J. E. Michaud pour les plaignants et M. Max. D. Cormier, pour la ville d'Edmundston.

M. J. E. Aubé, épiciers, offre à vendre son stock et à louer son magasin à quiconque désirerait continuer son commerce. Bonne place d'affaire sur la rue Victoria. S'adresser au propriétaire, J. E. Aubé, Edmundston, N. B.

Le département d'Agriculture et commencera son travail à 11 heures, a. m.

Les entrées doivent être envoyées au secrétaire aussitôt que possible

Les délicats sont malheureux; rien ne pourrait les satisfaire.

Le gain est passager et incertain; mais tant qu'on vit, la dépense est constante et certaine.

Le plaisir tue plus d'homme que la pénitence.

Marie avait une grâce assez grande pour qu'elle put se réprendre sur tous les hommes.

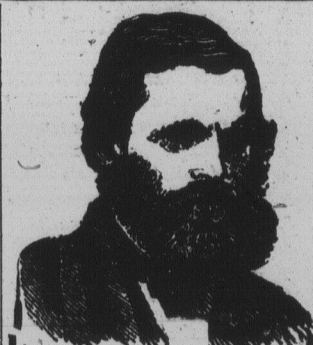
La religion consiste dans la prière et dans les œuvres. Je prie pour de venir capable d'agir.

Deuxième Exposition Annuelle de Grain de Semence

St-Hilaire, N. B. Avril, le 2

Règlements de l'Exposition

1. Tous les produits qui entreront dans le concours devront avoir été récoltés la dernière saison par l'exposant même.
 2. Tous les produits devront porter une étiquette donnant le nom et l'adresse de l'exposant, ainsi que le nom de la variété, la quantité à vendre, si toute-fois il y en a à vendre, et le prix demandé.
 3. Tout concurrent n'a droit qu'à une entrée dans chaque section.
 4. Aucun prix ne sera accordé à des produits contenant des plantes jugées nuisibles.
 5. Le juge sera tenu d'accorder des prix qu'aux produits qui les méritent.
 6. S'il est nécessaire, une déclaration formelle que les règlements ont été observés pourra être demandé à tout concurrent.
 7. Les produits devront être rendus à la Salle de la Beurrerie St-Hilaire, N. B., à 11 heures, vendredi le 2 avril et y rester jusqu'à la fin de l'Exposition. Les produits seront reçus jeudi, veille de l'Exposition.
 8. Les entrées sont gratis.
 9. Les quantités requises pour chaque produit sont: blé, orge, avoine, sarrasin, pois, un boisseau pour chaque produit; patates, graine de mil, graine de trèfle, fenoil, un demi boisseau, oignons 3 livres.
- Les personnes qui ne peuvent accompagner leurs produits, pourront les adresser au secrétaire de l'Exposition, F.-G. Richard, St-Hilaire, N. B., qui en prendra charge.
- Cette Exposition de grain de semence a les encouragements et le support des deux Départements d'Agriculture local et fédéral. Le juge sera désigné par le dé



Le Baume de SHARP

de Marrube et de Graine d'ails depuis soixante-dix ans, soulage ceux qui souffrent de rhumes, etc., longtemps avant que la plupart des remèdes pour le rhume ne furent imaginés. Le Baume de Sharp était le bon vieux remède de famille de nos grands-parents, et il est encore aujourd'hui aussi efficace que jadis.

L'Expérience de M. Campbell
M. J. G. Campbell, un avocat éminent de St-Jean, écrivait en 1922, ce qui suit: "L'un de mes enfants toussait depuis plusieurs années. Nous essayâmes sans résultat tous les remèdes ordinaires. Je me procurai du Baume de Sharp, et sept ou huit onces de cet étonnant médicament remède suffirent pour vaincre complètement la toux." Demandez ce célèbre vieux médicament lorsque vous toussiez. En vente partout dans les pharmacies et magasins généraux à 25c.

THE CANADIAN DRUG CO., Ltd., St-Jean, N. B.

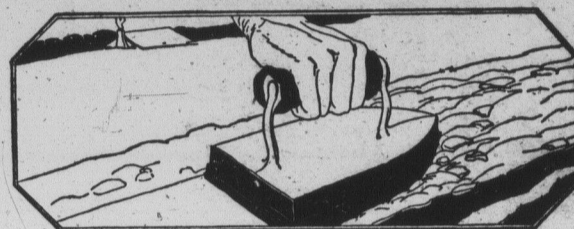
Rivière Bleue

Le 8 février dernier a été pour les gens de cette paroisse un jour mémorable qui laissa au cœur de tous les paroissiens une impression tout à la fois grandiose et pénible. Le Rév. M. le curé J. W. Gauthier nous annonçait son prochain départ dû à la pénible maladie qui le mine depuis déjà plus de deux ans; résultat sans doute de son trop de dévouement à la double tâche de sauver les âmes et de bâtir une église. Ses adieux furent touchants, les larmes coulaient de tous les yeux chacun semblait comprendre tout ce que l'on perdait dans la personne d'un si dévoué pasteur.

Après la grand'messe tout le monde se réunit au pied de l'autel et M. E. Brasseur, maire, fit la lecture d'une adresse remplie des sentiments de regrets que nous inspirait ce départ si subit. Un jeune enfant, fils de M. Héroux présenta



Les nouveaux ressorts TRIPLEX aplanissent les bosses du chemin



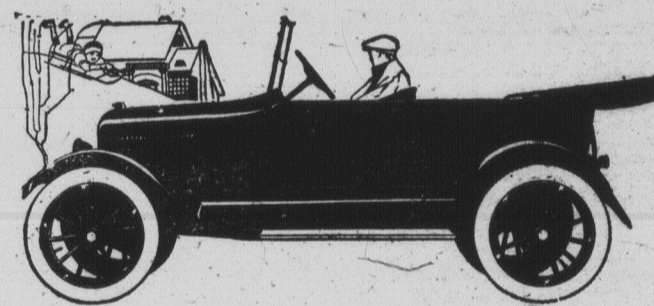
Les merveilleux ressorts de l'Overland 4 se semblent aplanir complètement toutes les rugosités des mauvais chemins.

Ces ressorts tiennent les roues sur le chemin, tandis que les voyageurs sont parfaitement à l'aise. Les étonnantes qualités de ces ressorts "Triplex" fixés en diagonale ont créé une conception tout à fait nouvelle de la facilité de marche de l'auto léger.

Mieux que tout cela, ce

genre de confort de l'auto pesant est aujourd'hui facile à avoir tout en économisant l'essence, les pneus et des frais remarquablement modérés d'entretien.

L'Overland 4 se démarre et s'éclaire par un système électrique à deux unités pour le démarrage et l'éclairage. Il est muni d'un coupe-vent pluie-vision et d'un moteur à une seule unité. Il possède toutes les plus récentes commodités essentielles à un auto.



Henri Laforest, Agent.
Edmundston, N. B.
Bureau-Chef et Usines: Willys-Overland, Limited, Toronto, Canada

PEINTURES ET VERNIS MARTIN-SENOUR

Retouchez vos meubles et vos parquets

Un meuble égratigné ou marqué est malpropre. Si la surface est gâtée le meuble est considéré comme inutile. Il n'en est rien. Sauvez la surface et vous sauvez tout.

Employez la Teinture **WOOD-LAC**

Les meubles et les planchers défranchis peuvent être remis à neuf au moyen de la Teinture WOOD-LAC, vernis magnifique et durable pour tous les objets en bois, combinaison d'un vernis supérieur avec des teintures inaltérables. Il donne aux bois l'apparence de bois précieux, tels que: acajou, chêne, cerisier, etc. Se fait en douce nuances.

Procurez-vous un Echantillon

Apportez le coupon ci-joint et vous recevrez en retour un bidon d'essai suffisant pour teindre une chaise ou un guéridon. Nous vous dirons comment l'employer. Nous désirons que la Teinture WOOD-LAC soit mise à l'essai dans toutes les maisons.

FRASER COMPANIES, LIMITED,
Edmundston, N. B.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Indiquez votre nom et votre adresse dans l'espace ci-dessous. Affranchissez ce coupon de 20 cents et nous vous enverrons un échantillon et un bidon d'essai de la Teinture WOOD-LAC, sans aucune obligation pour vous.

Nom _____ Adresse _____

ensuite à M. le curé une bourse assez bien garnie, faible hommage de reconnaissance à ce bon pasteur qui pendant six années s'est dévoué pour le bien de son troupeau.

La douleur de voir partir M. le curé Gauthier ne nous empêcha pas de souhaiter la bienvenue à son digne remplaçant M. l'abbé L. D. Thériault qui après un long voyage à travers les tempêtes de février nous est arrivé le 22 au matin de la Grande Vallée où il était naquis curé. Puisse notre obéissance et notre bonne volonté lui faire trouver moins ardu la lourde tâche qui lui est assignée.

Les travaux de l'église qui ont été suspendus pendant les rués mois de l'hiver ont repris leurs cours cette semaine.

MARIAGES — Grâce à la maladie qui cet hiver est à l'ordre du jour notre courrier est un peu en retard mais implorant la clémence de nos lecteurs nous ne pouvons passer sous silence les quelques mariages qui se sont célébrés, ils sont si peu nombreux dans notre petite paroisse.

Le 10 février M. Téléphore Sirois unissait sa destinée à M^{lle} Hélène Brasseur. M. Pierre Sirois frère du marié lui servait de témoin et M. Ernest Brasseur servait de témoin à sa fille.

Le 16 février M. Gauvin de St-Simon conduisait à l'autel M^{lle} Ange Fréchette fille de M. Charles Fréchette.

Aux nouveaux époux nous souhaitons tous, le plus parfait bon-

heur. **DÉCÈS.** — La mort fait son œuvre depuis quelques semaines dans cette paroisse: le 10 mars la mort enlevait à l'affection de son époux M^{de} Josaphat Bélanger mariée de puis environ six mois, elle n'avait fait qu'entrevoir la vie et déjà la grippe Espagnole vint la coucher dans sa tombe.

Le même jour l'épouse de M. Alfred Bélanger payait son tribut à la mort par l'entremise encore de cette terrible grippe. Ses funérailles ont eu lieu le 14 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux désolé cinq enfants en bas âge. R. I. P.

Au moment de fermer notre courrier on vient nous annoncer la mort de M. Téléphore Sirois époux de M^{de} Hélène Brasseur dont nous annoncions tout à l'heure le mariage.

Malade depuis trois semaines de la grippe Espagnole il parut prendre du mieux et rechuta. On eut recours à tous les moyens pour le ramener à la santé, les soins les minutieux lui furent prodigués par sa jeune épouse, ses frères et M. et M^{de} Brasseur qui se dévouèrent jusqu'au bout mais tout fut inutile la mort l'avait inscrit au nombre de ses victimes.

Cette mort si inattendue n'attrista pas seulement sa jeune épouse mariée depuis six semaines seulement et sa famille mais elle affecta aussi tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître car M. Sirois avait su s'attirer les sympathies de

tous par son bon caractère, sa piété exemplaire, son affabilité et la distinction de sa personne. Il était âgé de 29 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi.

A Madame Sirois et à toute la famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

Comptes d'abonnements

Nous avons envoyé depuis quinze jours les comptes d'abonnement. Un bon nombre ont déjà fait remise, nous les en remercions sincèrement et nous comptons que tous voudront bien s'acquitter d'ici quelques jours de ce montant minime pour eux et qui correspond encore pour nous à une somme assez considérable.

S'il arrivait quelques erreurs dans l'envoi de ces comptes, l'on nous rendrait service de nous en prévenir sans délai. Ces erreurs peuvent se produire avec la meilleure bonne foi et l'on voudra bien prendre note que nous nous pressurons de les réparer sur indication.